

Une demi-heure avant son exécution, Jacques Moreau écrit une lettre d'adieu à ses parents

« Mes trois pauvres chéris,

Je veux tout d'abord vous dire que je suis très courageux et que je veux que vous le soyez aussi. Hélas, le sort m'est contraire et votre grand ne vous reviendra pas. Oh ! surtout ne pleurez pas trop. Moi, je ne pleurerai pas. J'ai été condamné : ce soir je vais partir, mais soyez-en persuadés, je partirai avec tout mon courage, si je peux penser que vous serez courageux aussi.

C'est un adieu que je vous envoie, mais ce n'est pas un adieu lamentable. C'est une dernière lettre où je voudrais mettre toute ma force, tout mon amour, et j'en serai rempli jusqu'à la fin. J'ai de la peine de vous rendre si malheureux tous les trois, mais je veux que vous obéissiez aux ultimes volontés de votre grand, qui vous aimait tant.

A vous, mes chers parents, je ne demanderai que d'avoir du courage et d'être fiers. Votre fils est digne de vous, soyez après lui dignes de sa mort. Je n'ai pas à vous demander, je sais, de garder pieusement mon souvenir, et cela me donne encore plus de courage. Faites, en mon nom, une Fondation à l'Université pour un étudiant de philo méritant. Donnez à ...tout ce qu'elle voudra, m'ayant appartenu.

A toi ma..., adieu et pardon. Sois toujours courageuse comme tu l'as été jusqu'ici, mais surtout écoute : je veux et c'est mon plus cher désir, que lorsque ta peine sera un peu apaisée, je veux que tu retrouves le bonheur que j'aurais voulu te donner, avec quelqu'un digne de toi. Choisis bien en pensant à moi et garde moi seulement, au plus profond de ton cœur, une petite place. Je t'ai adorée et je mourrai ton nom sur mes lèvres. Sois un peu la fille des miens. Ne les abandonne jamais tout à fait, je te les confie, ma...

A toi que j'adore ; embrassez tous les nôtres pour moi. Dites à tous que je meurs courageux et croyez que je vous adore jusqu'au bout. Adieu. Surtout courage. Vive la France ! »

*

* *

Jacques Moreau a été condamné à mort le 13 octobre 1943 pour le motif suivant : « membre d'un groupement gaulliste en relation avec l'ennemi et portant atteinte à la sûreté des troupes d'occupation ».

Il est décapité le 3 décembre 1943 entre 18 heures 30 et 18 heures 40.

Il est parti vers la mort en chantant le « Chant du départ », puis « La Marseillaise », étouffée par un bâillon appliqué par ses bourreaux.